

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du  
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 06 NOVEMBRE 1997

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept  
et le six novembre à dix-sept heures trente

Discussion des  
Orientations  
Budgétaires pour 1998 Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre  
prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean THAON

9711/02 Présents ou représentés :  
MM THAON, ALUNI, BALDINI, BARBIER, BLANC, BLANCHI,  
CLARY, COULLET, DUHALDE, FRANCO, GINESY, LELEUX,  
MARY, MASCARELLI, MORANI, OLLIE, PASCAL, VIAL,  
MMES BELLON, BOURRIER-REYNAUD, COHEN, DALMASSO,  
FAVARO, RAYBAUD, SOMARIA, PECQUEUR

Le Président rappelle les dispositions de la  
loi d'orientation du 6/02/92 relative à l'Administration Territoriale  
qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de  
débatte des orientations budgétaires se déroulant 2 mois avant  
l'examen du budget.

Le Président indique qu'en fonction des  
arbitrages qui ont eu lieu entre les services du Conseil Général et le  
Syndicat Mixte, la participation du Conseil Général s'élèvera en 1998 à  
4 700 000 F, soit une augmentation de 100 000 F par rapport à 1997.

D'autre part, une augmentation importante des  
droits d'inscription des élèves (+ 200 F/an) devrait permettre de  
laisser inchangée la participation des Communes.

Après lecture des chapitres des dépenses et  
des recettes, article par article, et prise en compte des légères  
modification à apporter sur certains articles, le Président clôt la  
discussion budgétaire, pour un budget prévisionnel 1998 s'élevant à  
7 300 000 F.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Charles GINESY

